

À publier immédiatement

COMMUNIQUÉ

10 ANS DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

Montréal, le 16 septembre 2011 – Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) désire souligner les 10 ans de la *Politique gouvernementale - L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, adoptée en 2001.

« Cette politique est unique au monde et fait l'envie de plusieurs mouvements communautaires à l'extérieur du Québec » estime Normand Gilbert, coordonnateur du RQ-ACA. « Elle vise essentiellement à clarifier le type de relations entre l'État québécois et les organismes d'action communautaire », ajoute-t-il. Cette politique constitue une avancée importante dans la reconnaissance des organismes communautaires, particulièrement en ce qui concerne leur autonomie. Malheureusement, cette politique est appliquée de façon inégale au sein des différents ministères et les gains qui ont pu en résulter au fil de ces 10 ans sont fragiles et constamment remis en question.

« L'absence de programme ou de programme adéquat dans plusieurs ministères limite ainsi la portée réelle de la Politique. Cette réalité est accompagnée par différentes démarches politiques et administratives remettant constamment en question la nécessité pour le gouvernement québécois de mieux reconnaître et de mieux soutenir financièrement les organismes d'action communautaire » souligne monsieur Gilbert. Cette situation force le RQ-ACA à exiger le respect et la continuité de la mise en œuvre de la Politique tout en souhaitant une augmentation des conditions favorables à une meilleure reconnaissance et à un soutien financier adéquat des organismes.

Un colloque est d'ailleurs prévu, les 22 et 23 septembre prochain à Longueuil, afin de permettre aux groupes communautaires présents d'échanger sur les impacts d'une telle politique, sur la situation actuelle, de même que sur les défis à relever dans nos relations avec l'État.

Le Réseau québécois d'action communautaire autonome (RQ-ACA) regroupe soixante et un (61) regroupements et organismes nationaux d'action communautaire autonome et rejoint plus de 4 000 organismes à travers toute la province.

- 30 -

Source : Virginie Bernier
Agente d'information
(514) 845-6386
communication@rq-aca.org